

Conseillers ORP : quels profils pour quelles compétences ?

Le chômage est en augmentation dans notre Canton depuis quelques semaines. La première mesure annoncée par les autorités, comme à l'accoutumée, est le renforcement des ORP par la création de postes de conseiller-ère-s supplémentaires.

On peut discuter de l'efficacité d'une telle mesure pour combattre le chômage. Mais en admettant le principe, on peut espérer que le renforcement des ORP ne soit pas uniquement quantitatif, mais également qualitatif.

A ce propos, un certain nombre d'interrogations subsistent sur les qualifications requises pour ces fonctions délicates, en contact direct avec des personnes en situation précaire.

Pour les observateurs attentifs de la vie publique jurassienne, il est assez fréquent de constater que le profil de personnes engagées en qualité de conseiller-ère-s ORP s' éloigne souvent de ce qui pourrait être attendu pour pareille fonction.

D'où nos questions au Gouvernement jurassien ;

- 1) lors de l'engagement de conseiller-ère-s ORP, quels types de profils sont recherchés ?
- 2) est-ce que ces postes font l'objet de mises au concours publiques systématiques ?
- 3) qui est responsable de la procédure d'engagement et des entretiens d'embauche ?
- 4) de quels types de formations bénéficient ces employé-e-s ? et ces formations sont-elles obligatoires ?
- 5) existe-t-il une charte ou des principes de conduite auxquels les conseillers ORP sont soumis ?

Delémont, le 27 avril 2016

Groupe VERTS et CS-POP
Pierluigi Fedele

